

DU 21 SEPTEMBRE AU
18 DÉCEMBRE 2026

OBTENEZ

100\$¹

en carte prépayée Michelin Mastercard^{MD2}
après soumission en ligne ou par la poste
à l'achat de quatre (4) pneus neufs Michelin
tourisme ou camionnette.



CETTE OFFRE N'EST PAS VALABLE CHEZ COSTCO NI CHEZ CANADIAN TIRE.

POUR RECEVOIR VOTRE REMISE :

REMPLISSEZ UNE DEMANDE EN LIGNE

• Rendez-vous à : promotion.michelin.ca/promotion-automne afin de réclamer votre remise.

OU FAITES UNE DEMANDE PAR LA POSTE

- Joignez une copie de votre facture détaillée³ indiquant clairement l'achat de quatre (4) pneus neufs Michelin tourisme ou camionnette entre le 21 septembre et le 18 décembre 2026.
- Faites parvenir cette demande au plus tard le 18 janvier 2027⁴ à : **Promotion Michelin automne 2026**, 611, Wonderland Road North, PMB 371, London, Ontario, N6H 5N7.

Comment voulez-vous recevoir votre carte prépayée Mastercard?

☐ Carte virtuelle (par courriel) livraison de 2 à 3 semaines

☐ Carte physique (par la poste) livraison en 4 à 6 semaines

*En lettres moulées s.v.p. Renseignements obligatoires.

N° de facture*

Détaillant* Province*

Où avez-vous acheté vos pneus ?* ☐ Détaillant indépendant ☐ Concessionnaire automobile ☐ Détaillant de pneus en ligne

Information sur le véhicule* Année* Marque*

Moteur* Modèle*

Information sur les pneus* Nom du pneu* Dimension de la jante*

Prénom*

Nom*

Adresse*

App.* Ville*

Province*

Code postal* Téléphone (jour)* - -

Courriel*

☐ J'accepte de recevoir des infolettres, conseils, informations et offres commerciales de Michelin. J'accepte également que Michelin puisse collecter et utiliser mes informations personnelles conformément à sa politique de confidentialité (visitez michelin.ca/fr/ pour tous les détails) pour créer des groupes d'utilisateurs et des profils afin de mieux cibler les offres et les communications. Je comprends que mes informations seront partagées avec des sociétés du groupe Michelin et pourront être partagées en dehors de mon pays de résidence.

Cette offre n'est pas valable chez Costco ni chez Canadian Tire. Pour tous les détails et les termes et conditions, veuillez visiter michelin.ca/fr/. 1 Obtenez 100 \$ en carte prépayée Michelin Mastercard¹ à l'achat de quatre (4) pneus neufs Michelin tourisme ou camionnette. Limite d'une (1) demande par achat de quatre (4) pneus neufs Michelin. Limite de trois (3) réclamations par résidence. Michelin accorde une grande importance à la confidentialité de vos renseignements personnels. Veuillez consulter notre politique à ce sujet sur michelin.ca/fr/. Offre valable chez les détaillants canadiens Michelin participants. Ventées aux consommateurs et au détail seulement. Les taxes de vente fédérale et provinciale seront calculées d'après le prix de vente avant la remise. L'offre prend fin le 18 décembre 2026. Nulle là où la loi l'interdit. Seuls les pneus neufs Michelin tourisme ou camionnette sont admissibles. Veuillez prévoir de 2 à 3 semaines pour recevoir votre carte virtuelle prépayée par courriel. Veuillez prévoir de 4 à 6 semaines pour recevoir votre carte prépayée par la poste. Offre réservée aux résidents canadiens. Pour tout renseignement concernant cette offre, composez le 1 833 202-0804. 2 La Carte/Carte virtuelle est émise par Peoples Trust Company sous licence de Mastercard International. Mastercard est une marque déposée et la conception des cercles est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated. Pas d'accès à de l'argent liquide ni à des paiements récurrents. La carte peut être utilisée là où la marque Mastercard est acceptée. La carte virtuelle peut être utilisée en ligne, pour des commandes par téléphone ou par courrier, ou dans les magasins qui acceptent le portefeuille mobile là où la carte Mastercard est acceptée. La Carte/Carte virtuelle est valable jusqu'à 6 mois; les fonds non utilisés seront perdus après la date de fin de validité. Les conditions de la carte s'appliquent. 3 Les estimations, les soumissions et les bons de commande ne sont pas considérés comme des preuves d'achat. 4 Toutes les demandes accompagnées d'une copie de la facture doivent être envoyées au plus tard le 18 janvier 2027, le cachet de la poste en faisant foi. © 2026 MAN(C). Tous droits réservés. Le bonhomme Michelin est une marque déposée autorisée par Michelin. (C21359 - 05/26)

